

3 En photos:
La grève du 14 juin

**6 Échos de la Commission
des études:** Horizon
pour l'année 2021-2022

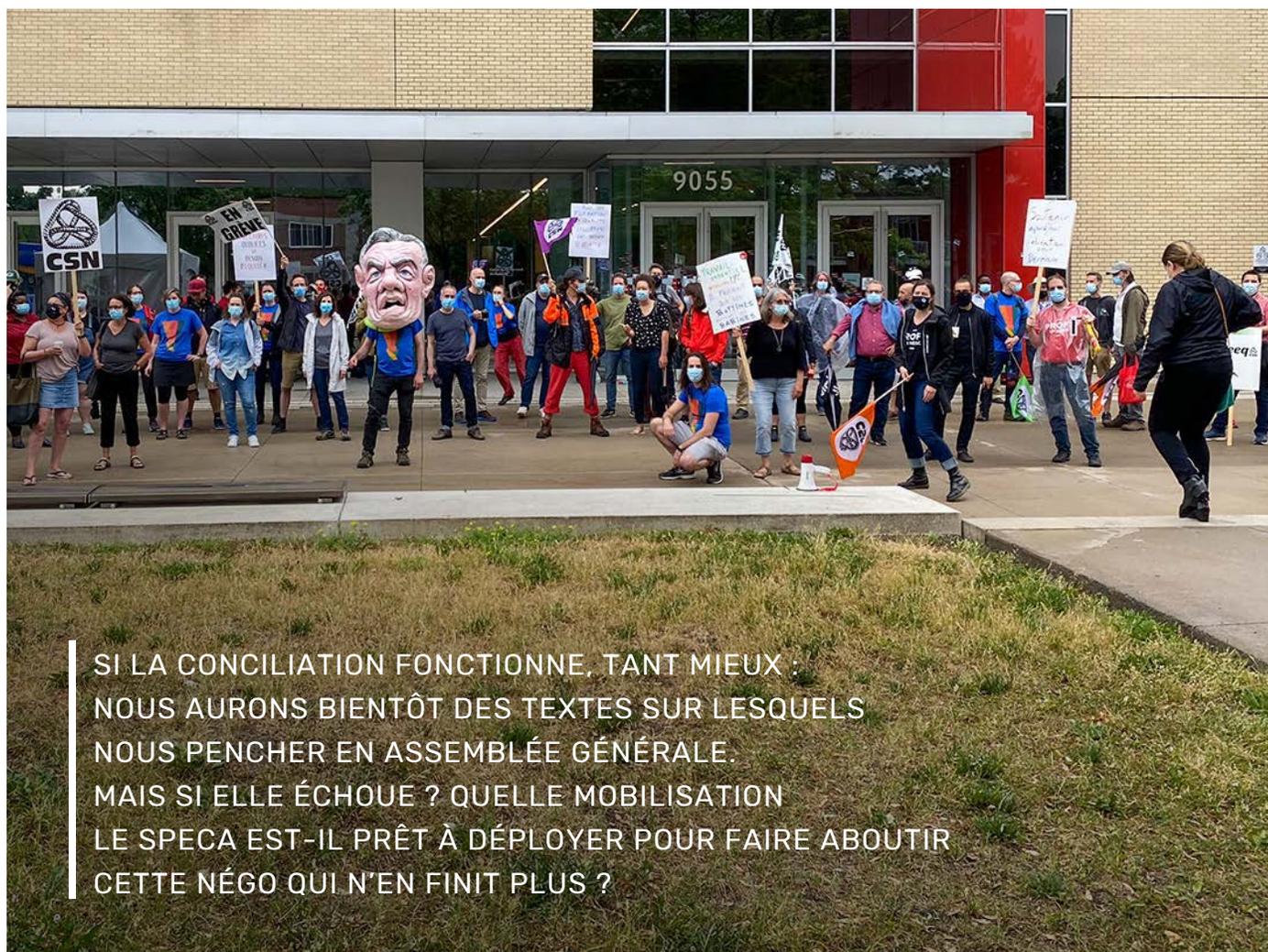
8 Syndicalisme:
Faire du télétravail
une bataille syndicale
de la décennie

10 Conseil exécutif:
Nos petits nouveaux!

NÉGOCIATIONS

Un automne incertain

Par LAURENCE DAIGNEAULT DESROSIERS
Enseignante en français et lettres et conseillère au SPECA



SI LA CONCILIATION FONCTIONNE, TANT MIEUX :
NOUS AURONS BIENTÔT DES TEXTES SUR LESQUELS
NOUS PENCHER EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.
MAIS SI ELLE ÉCHOUE ? QUELLE MOBILISATION
LE SPECA EST-IL PRÊT À DÉPLOYER POUR FAIRE ABOUTIR
CETTE NÉGO QUI N'EN FINIT PLUS ?

L'assemblée générale du SPECA devait être consultée à la première occasion sur les ententes de principe visant le renouvellement de notre convention collective. Or, après une période de flottement laissant envisager une présentation en octobre, une suspension des consultations a été adoptée au regroupement cégep de la FNEEQ¹ le 17 septembre, et ce, au moment où bon nombre de syndicats des secteurs public et parapublic s'apprêtent quant à eux à signer leur nouvelle convention. Que se passe-t-il donc dans notre négo?

Le printemps 2021, malgré les difficultés de mobilisation inhérentes à la pandémie, a été plutôt chaud, marqué notamment par quelques jours de grève ici et là et par la menace que laissaient planer certains mandats fort perturbateurs – on pense à l'annonce d'une grève générale illimitée par la Fédération autonome de l'enseignement (FAE)² et à la banque illimitée de jours de grève dont s'est dotée la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS)³, qui y sont sans doute pour beaucoup dans l'accélération des négociations. La dernière journée de grève à la FNEEQ, perturbatrice s'il en est puisqu'elle coïncidait avec la remise des notes, se présente alors comme une dernière occasion de faire pression dans un contexte où se concluent en grande vitesse des ententes partout dans le réseau. Des ententes de principes sont effectivement présentées en regroupement le 25 juin, et se soldent en inscrivant à l'agenda une tournée de consultation à la rentrée.

Or, la rédaction du texte même de l'entente sectorielle (dont certains aspects ont été convenus oralement à la toute dernière minute) achoppe sérieusement au cours de l'été, alors que le comité patronal de négociation des collèges (CPNC) recule sur certains éléments ayant permis la conclusion de l'entente. Par exemple, soulignons un désaccord quant au quantum des ressources destinées aux étudiants et étudiantes en situation de handicap (EESH) permettant l'ouverture de postes – un *détail* qui n'en est pas un! En effet, l'ouverture de postes sur ces ressources, inscrite dans notre entente locale à Ahuntsic, est essentielle pour contrer la précarisation du personnel enseignant⁴. Un autre point en litige consiste en l'ajout d'une obligation de la Direction de s'entendre avec le syndicat avant tout

projet d'enseignement à distance, du moins jusqu'à ce que des balises nationales soient convenues. Après plusieurs rencontres infructueuses et une campagne de lettres destinées aux directions des établissements collégiaux pour faire pression sur le CPNC, notre comité de négociation a constaté l'impasse et déposé à la fin du mois d'août une demande officielle de conciliation auprès du Tribunal administratif du travail (TAT).

Nos élu.e.s croient à la possibilité d'arriver à une conclusion satisfaisante par le biais de la conciliation, et les moyens de pression sont donc suspendus afin de donner une chance au processus de fonctionner. Si la conciliation fonctionne, tant mieux : nous aurons bientôt des textes sur lesquels nous pencher en assemblée générale. Mais si elle échoue? Quelle mobilisation le SPECA est-il prêt à déployer pour faire aboutir cette négo qui n'en finit plus? Quels moyens de pression souhaiterions-nous alors mettre en place, localement et à l'échelle nationale? Quel est notre appétit à réinscrire dans le rapport de force notre mandat pour cinq jours de grève, dont seuls trois ont été utilisés?

Si la réponse de la FNEEQ à ces questions attendra probablement la fin de la conciliation, il est évident que vos représentant.e.s siégeant dans les instances ont besoin de connaître la température de l'eau, afin d'être en mesure de réagir rapidement advenant un échec de la stratégie actuelle. C'est pourquoi l'assemblée d'octobre sera probablement l'occasion pour nous tous et toutes, membres du SPECA, de traiter de la question de la mobilisation, dans cette fin de négociation si incertaine. ■

1. Le regroupement cégep est l'instance regroupant les délégations de tous les cégeps publics affiliés à la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ).

2. La FAE représente le personnel enseignant d'écoles primaires et secondaires, surtout dans la région montréalaise, et négocie ses conditions de travail auprès du gouvernement en même temps que nous.

3. La FSSS est une des autres fédérations de la CSN, comme la FNEEQ. Leur mandat de grève, au contraire du nôtre, ne nécessitait pas de retourner chercher un nouveau mandat de grève à l'épuisement de la banque de 5 jours votée par les autres fédérations de la CSN.

4. Environ 40 % du personnel enseignant est non-permanent.e.

EN PHOTOS

La grève du 14 juin



Photos: Suzanne Duranceau

Photo: Christian Goyette



Le 14 juin 2021, date limite de la remise des notes et dernier jour de la session, les profs du SPECA se sont retrouvés sur la ligne de piquetage pour rappeler avec force leurs demandes d'amélioration de leurs conditions de travail et des conditions d'apprentissage de nos étudiant.e.s. Voici quelques images de cette journée hors de l'ordinaire.



Photo: Thomas Dussert



Photos: Suzanne Duranseau



Photos: Suzanne Duranceau



Photo: Christian Goyette

ÉCHOS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES

Horizon pour l'année 2021-2022

Par JULIE CLOUTIER

Enseignante en philosophie et vice-présidente aux affaires pédagogiques du SPECA

L'ÉQUIPE DES PROFS DE LA CÉ

L'équipe des profs de la Commission des études (CÉ) de cette année (voir encadré) s'est passablement renouvelée et elle est désormais constituée d'autant de personnes qui y font leur entrée cet automne que de personnes avec de l'expérience. Cette dernière est évidemment bien utile lorsqu'il s'agit de poursuivre les travaux amorcés depuis un certain temps déjà, et c'est dans cet esprit qu'une attention particulière a été portée au critère de la continuité lors de la répartition des comités entre les enseignant.e.s cette année.

TRAVAUX DES COMITÉS

C'est le 8 juin, lors de la dernière séance de l'année, que le plan de travail de la CÉ a été adopté. En plus des comités statutaires de la CÉ⁵, deux nouveaux comités ponctuels seront actifs cette année, soit le comité

VOS REPRÉSENTANT.E.S À LA CÉ 2021-2022

FORMATION GÉNÉRALE

Julie Cloutier (Philosophie)

Comités : Ordre du jour, Activités de programmes, Internationalisation et PIÉA

ARTS ET LETTRES

Caroline Proulx (Français et lettres)

Comités : Activités de programmes, Internationalisation et Mise en œuvre de la PCGP

SCIENCES DE LA NATURE

Marie-Hélène Fortier (Chimie)

Comités : Mise en œuvre de la PCGP, Cours complémentaires et PIÉA

SCIENCES HUMAINES

Sophie Roy (Sciences sociales)

Comités : Suivi de la réussite, Inclusion et diversité des apprenants et Reconnaissance professionnelle

TECHNIQUES DE LA SANTÉ

Guyline Nadeau (Archives médicales)

Comités : Organisation des journées pédagogiques, Suivi de la réussite et Cours complémentaires

TECHNIQUES PHYSIQUES

Sylvain Bourassa (Génie électrique)

Comités : Organisation des journées pédagogiques et Suivi de la réussite

TECHNIQUES HUMAINES ET ADMINISTRATIVES

Luc Durocher (Techniques auxiliaires de la justice)

Comités : Activités de programmes, Internationalisation et PIÉA

COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

Michel Éric Gauthier (Impression)

Comités : Organisation des journées pédagogiques, Inclusion et diversité des apprenants et Reconnaissance professionnelle

TOUTE PROVENANCE, FORMATION TECHNIQUE

Bibiane Charland (Médecine nucléaire et électrophysiologie médicale)

Comités : Inclusion et diversité des apprenants et Mise en œuvre de la PCGP

Jean-François Dorval (Infographie)

Comités : Reconnaissance professionnelle et CAPTIC

TOUTE PROVENANCE, FORMATION PRÉUNIVERSITAIRE

Edith Gruslin (Biologie et biotechnologies)

Comités : Suivi de la réussite et CAPTIC

TOUTE PROVENANCE, FORMATION GÉNÉRALE

Thomas Dussert (Philosophie)

Comités : CAPTIC et Cours complémentaires

5. Voir l'article « Profs à la CÉ : mode d'emploi », *SPECA-Hebdo*, vol. 41, no 5, p. 8-10.

de révision de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIÉA) ainsi que le comité des cours complémentaires.

En début d'année, chaque comité de la CÉ prévoit au moins une rencontre au cours de laquelle le plan de travail du comité est discuté. Les plans de travail des comités permettent de prioriser les travaux et déterminer les échéanciers. Ils sont ensuite présentés en CÉ en octobre. À titre d'exemple, un des dossiers prioritaires de la CÉ cette année sera celui des balises de l'enseignement à distance. Précisons que les travaux avaient été amorcés avant la pandémie, et qu'il faut donc distinguer ces balises de celles qui ont été adoptées de manière temporaire pour cet automne dans le contexte de la pénurie de locaux. Ces balises font partie du plan de travail du CAPTIC (comité des applications pédagogiques des technologies de l'information et des communications).

Nous reviendrons sur les travaux de certains comités, notamment sur ceux de la PIÉA et des cours complémentaires, dans un prochain numéro du *SPECA-Hebdo*. D'ici là, si vous avez des questions ou des préoccupations d'ordre pédagogique, n'hésitez pas à me contacter ou à en faire part à l'un.e des représentant.e.s de la CÉ. ■

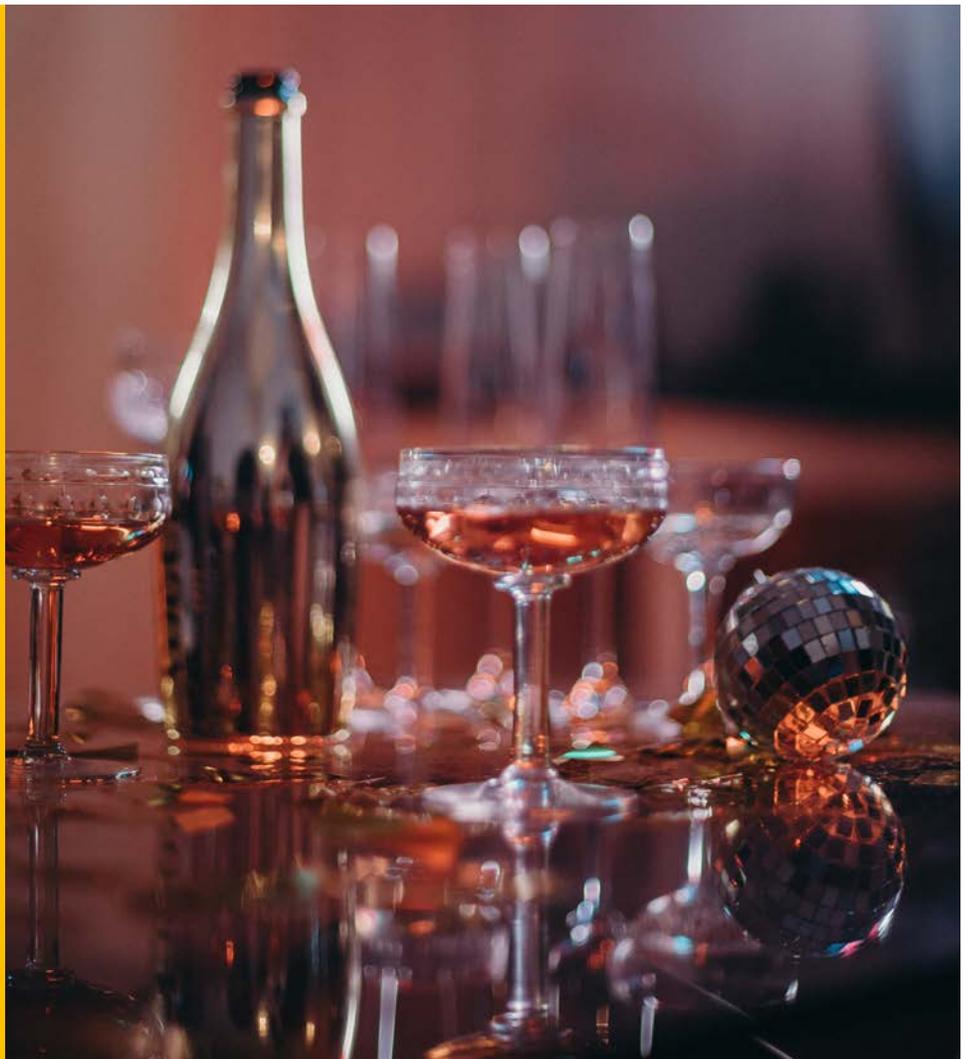
CE N'EST QU'UN AU REVOIR BONNE RETRAITE!

Pierre Arbique, Français
Jean Comeau, Génie civil
Yves Hamel, Éducation physique
Louise Joly, Radiodiagnostic
Claude Maryse Lebeuf,
 Infographie
Benoît Pothier, Impression
Louis Proteau, Infographie
Josée Ricard, Sciences sociales

Quelle fin de carrière vous avez connue ! Prendre sa retraite dans de telles circonstances, c'est peut-être un soulagement... mais on aurait tant aimé vous dire au revoir, vous remercier du travail accompli et saluer votre engagement passionné. Ce n'est que partie remise ! On vous promet que lorsqu'il sera possible de célébrer comme il se doit, on vous conviera à une fête à la hauteur de votre contribution.

D'ici là, on vous souhaite une excellente retraite ! Prenez soin de vous et de vos proches.

L'EXÉCUTIF
 ET TOUS LES MEMBRES DU SPECA



SYNDICALISME

Faire du télétravail une bataille syndicale de la décennie

Par PHILIPPE DE GROSOIS

Enseignant en sciences sociales (sociologie)

Comme profs au niveau collégial ayant largement enseigné à distance pendant deux sessions et demie, nous sommes bien au fait de la réalité actuelle du télétravail. Mais nous sommes loin d'être les seul.e.s!

Notre vécu d'enseignant.e.s au collégial se démarque de celui d'autres corps d'emploi qui ont eu recours au télétravail depuis le début de la pandémie. Contrairement à bien d'autres milieux, notre autonomie professionnelle nous permet depuis longtemps de préparer des cours et de faire des corrections à la maison. Lorsque la pandémie a fait irruption au Québec, plusieurs travailleuses et travailleurs de secteurs qui ne pouvaient pas travailler de la maison ont pu le faire (« enfin! », ont dit certain.e.s, notamment des personnes handicapées, qui disent depuis des années que travailler de la maison ne les rendrait pas moins productives pour autant). Dans le cas des profs de cégep, qui avaient déjà l'opportunité de faire une partie de leurs tâches de la maison, le télétravail en temps de pandémie a été largement vécu comme une dégradation de nos conditions de travail, notamment en raison du passage presque généralisé à l'enseignement à distance.

Autrement dit, alors que les profs avaient bien hâte de retrouver un de leurs principaux outils de travail, la salle de classe, plusieurs travailleuses et travailleurs espèrent pouvoir effectuer une partie de leurs tâches de la maison à l'avenir. La situation n'est pas simple. Même à l'intérieur d'un seul secteur de travail, l'attitude à l'égard du télétravail peut varier considérablement en raison de nombreux facteurs: la distance entre la maison et le lieu de travail, la conciliation famille-travail-études, les espaces et équipements disponibles à la maison et même les personnalités (Dans quel type d'environnement a-t-on plus de facilité à se concentrer? A-t-on plus ou moins besoin de socialiser avec ses collègues?). Comment les décisions seront-elles prises dans les diverses organisations, face à des vécus aussi variés?

À cela s'ajoutent plusieurs autres enjeux qu'on commençait à peine à aborder avant la pandémie: le droit à la déconnexion, la surveillance à distance de l'utilisation des postes informatiques, les problèmes de santé et sécurité (de l'ergonomie des bureaux aux risques d'épuisement professionnel), les frais entraînés par le travail à la maison (matériel de bureau, connexion Internet)...

Et ce n'est pas tout! D'autres questions majeures doivent occuper le mouvement syndical, à savoir l'organisation politique des milieux de travail et l'exercice de moyens de pression lors de négociations et de conflits de travail. Cette question ne relève d'ailleurs pas d'un futur éloigné, mais était déjà d'actualité il y a plus de 10 ans. En 2010, le lock-out au *Journal de Montréal* a pu être maintenu pendant des mois par le grand vizir Pierre-Karl Péladeau en raison du recours à des *scabs* employés par l'Agence QMI. Puisque ces travailleurs de remplacement n'étaient pas *dans l'établissement*, comme le dicte le Code du travail, le tribunal a considéré que leur recours n'était pas contraire à la loi.

Comme c'est hélas régulièrement le cas, les centrales syndicales ne se sont pas saisies de cet enjeu au moment où le problème commençait à se poser. L'ancien président de la CSN Jacques Létourneau (qui a quitté la présidence en avril dernier, 3 mois après avoir été réélu, pour se porter candidat à la mairie de Longueuil) aimait bien répéter que les employeurs aimeraient aussi revoir le Code du travail dans leur intérêt et qu'il serait donc imprudent de vouloir le rouvrir. Ainsi, plutôt que de développer un rapport de forces en vue de bonifier le Code du travail, notamment pour l'adapter au recours croissant au télétravail et pour renforcer le droit de grève, les centrales ont préféré se replier sur le *statu quo*.

Or, ce n'est pas en ignorant ces questions qu'elles vont disparaître comme par magie. Que se passera-t-il, par exemple, lors d'une grève étudiante s'étirant sur plusieurs semaines? Serons-nous sommés de reprendre les cours à distance pour casser leur mouvement?

Les transformations du monde du travail amenées par le télétravail doivent être saisies rapidement par le mouvement syndical. Bien sûr, il peut être difficile pour le moment de s'entendre sur des revendications claires lorsque les réalités sont aussi variées, mais on peut déjà supposer que la défense de l'autonomie professionnelle et le renforcement du droit de grève sont des orientations au potentiel rassembleur. Pour le reste, commençons par y réfléchir de manière collective dans nos instances syndicales. Le télétravail ne deviendra pas un enjeu syndical si nous regardons le train passer: la FNEEQ et la CSN doivent investir vigoureusement ce sujet pour qu'il le devienne. ■

POUR ALLER PLUS LOIN

Lia Lévesque, «Les dispositions antiscabs à revoir avec le télétravail généralisé», *La Presse*, 19 septembre 2021.

<https://www.lapresse.ca/affaires/economie/2021-09-19/code-du-travail/les-dispositions-antiscabs-a-revoir-avec-le-teletravail-generalise.php>

À l'automne 2020, le podcast syndical *Solidaire* a eu une longue discussion sur le télétravail en compagnie de l'avocate Sibel Ataogul:

<https://baladoquebec.ca/solidaire/episode-31-on-jase-de-teletravail-avec-sibel-ataogul>



CONSEIL EXÉCUTIF

Nos petits nouveaux!

JULIE CLOUTIER

Vice-présidente aux affaires pédagogiques du SPECA



Je suis enseignante de philosophie au Collège depuis 18 ans déjà. Mais je suis Ahuntsicoise depuis plus longtemps encore, puisque j'ai non seulement réalisé mes trois stages d'enseignement au Collège, mais j'y ai aussi obtenu mon DEC en Lettres quelques années

auparavant. En plus d'enseigner avec un plaisir toujours renouvelé, j'ai eu l'occasion d'être coordonnatrice de département pendant quelques années ainsi que représentante de la formation générale à la Commission des études. Je suis d'ailleurs de retour à la CÉ cette année. Au fil des ans, je me suis également impliquée au SPECA dans le Comité École et société ainsi que sur le comité de mobilisation. J'ai été brièvement déléguée syndicale l'an dernier, avant de faire le grand saut au sein de l'exécutif, en tant que vice-présidente aux affaires pédagogiques.

DEUX VÉRITÉS ET UN MENSONGE

1. J'ai enseigné un an au cégep de Gaspé.
2. J'ai récemment obtenu une mineure en études féministes.
3. Je tricote de très belles chaussettes.

LOUIS FORTIER

Trésorier du SPECA



Je suis enseignant d'allemand au Département de langues modernes. Depuis 2013, je navigue sur l'océan de la précarité, propulsé par un vent de congés et de retraites et vacillant entre temps partiel et pleine charge. Dès mon arrivée au Collège, j'ai pu partager ma passion pour

les TIC et mon intérêt pour la mobilité étudiante au sein d'un département dynamique. J'ai aussi pris goût aux travaux de différents comités en rejoignant les délégué.e.s au SPECA en 2016, la TCFG en 2019 ainsi qu'en devenant RCD et en complétant le mandat d'un collègue à la CÉ l'an dernier. Cette année, j'ai rejoint l'exécutif du SPECA comme conseiller avant de devenir trésorier à la mi-septembre.

DEUX VÉRITÉS ET UN MENSONGE

1. J'ai été l'étudiant d'un de mes collègues lors de mes études collégiales.
2. Je suis fasciné par la vielle à roue.
3. J'ai vécu sans passeport à Berlin pendant près de deux mois.

1. LOUIS FORTIER
 1. Bien que mon bon collègue Alain Forget ne fut pas mon enseignant, il était un des accompagnateurs de notre groupe d'étudiant.e.s lors de mes premiers pas en Allemagne !

2. JULIE CLOUTIER
 2. J'ai effectivement entamé une mineure en études féministes il y a quelques années. Très intéressant et stimulant, plus que pertinent, mais il me reste 9 crédits à obtenir !